

**37 EDITORIAL****38 EN BREF**

Perspectives

**40 MEMBRES**

ZPK (Industrie du papier)

**41 OPINION**

René Pfister

**42 ENTRETIEN**Jean Hirt, Directeur général  
d'Estoppey-Addor SA**44 DROIT DU TRAVAIL**44 Remboursement de frais  
de formation en cas  
de transfert d'entreprise46 Interprétation  
d'un «secondment contract»**48 DOSSIER**48 Work & Care: quand des proches  
nous attendent au retour du travail51 Interview: activité professionnelle  
et aide aux proches nécessitant des  
soins chez Swisscom SA52 Ruth Derrer Balladore:  
le point de vue de l'UPS**54 ENTREPRISES**Baumann ressorts: un  
développement mondialisé**56 SECURITE SOCIALE**Assurances sociales Suisse/UE:  
nouvelles règles d'assujettissement**58 MARCHE DU TRAVAIL**Plaidoyer de l'économie: ouverture  
des marchés et formation ciblée**61 ECLAIRAGE**

Michel Barde

**62 PORTRAIT D'UN MEMBRE**

Association suisse des brasseries

**64 A L'ETRANGER**

Dany Bahar, Angleterre

**Entretien avec Jean Hirt: haute précision chez Estoppey-Addor SA à Bienne**

Photo: Olivier Rappaz

L'entreprise familiale Estoppey-Addor SA cultive depuis 1880 un savoir-faire quasi unique dans les traitements de surface. Elle est la plus ancienne entreprise de galvanoplastie en Suisse. Installée à Bienne, à proximité de son réseau principal de clients, à savoir la branche horlogère, elle traverse les générations tout en cultivant l'esprit des pionniers dans un souci de préservation de l'environnement qui en étonne plus d'un. **Page 42**

**Dossier: activité professionnelle et aide aux proches nécessitant des soins**

Les statistiques montrent que les familles suisses font de moins en moins d'enfants et, à l'inverse, que la proportion de personnes âgées augmente dans la population. Cette évolution n'est pas sans conséquences sur la problématique de la compatibilité famille-travail. En dehors de leurs activités professionnelles, les personnes actives doivent de plus en plus assurer des tâches de garderie dans le contexte familial. Quelles sont, pour les travailleurs concernés comme pour leurs employeurs, les implications de cet engagement privé en faveur des proches âgée ou malades? **Dès la page 48**

**Assurances sociales Suisse/UE: aspects importants pour les employeurs**

Le droit des assurances sociales contient, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, certaines nouvelles règles d'assujettissement s'appliquant aux entreprises qui emploient du personnel de l'espace européen ou du personnel suisse dans la zone UE. Les principaux éléments à observer dans les rapports de travail de durée indéterminée (p.ex. frontaliers) ou déterminée (p.ex. détachements) sont mentionnés dans l'article. **Page 56**



Photo: Keystone/Martin Kuebschi

**Portrait d'un membre: l'Association suisse des brasseries**

135 ans! C'est l'âge de l'Association suisse des brasseries (ASB), étendard d'une corporation étroitement liée à la vie du pays et à son développement socio-économique. Une branche en équilibre entre recherche de croissance et contraintes légales. L'ASB s'engage sans relâche dans les questions de politique et de formation avec, en cette année commémorative, une attention particulière pour la promotion de l'image de la bière suisse. **Page 62**